

Délibération du Conseil d'administration
n° 2026 - 071
Séance du 10 juillet 2026

**Demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER RITMEA – Programmation
2026 – laboratoire LGI2A**

Condition d'acquisition du vote :

Quorum =

moitié des membres en exercice présents ou représentés

Acquisition de la délibération =

majorité des membres présents ou représentés

Nombre de membres en exercice : 34

Nombre de membres présents : 21

Nombre de membres représentés : 5

Nombre de vote pour : 26

Nombre de vote contre :

Nombre d'abstentions :

Ce point a fait l'objet d'un avis de la commission recherche du 25 juin 2026.

La demande de subvention et autorisation de conventionnement pour le projet CPER RITMEA – programmation 2026 – laboratoire LGI2A, telle que figurant dans le document annexé à la présente délibération, est approuvée.

**Demande de Subvention et autorisation de conventionnement dans le cadre du CPER 2021-2027
Projet « RITMEA » - Programmation 2026 – Laboratoire LGI2A**

Intitulé du projet : Recherche et Innovation en Transports et Mobilités Eco-responsables et Autonome (RITMEA)

Descriptif : Le projet RITMEA se positionne dans les thématiques « transition environnementale et énergétique » et « innovation comme levier de la cohésion territoriale » du MESRI, en cohérence avec les priorités régionales définies dans le SRESRI (Schéma Régional d'Enseignement Supérieur, Recherche et Innovation) et les dynamiques sectorielles du SRDEII (Schéma Régional de Développement Économique d'innovation et d'Internationalisation) et notamment la SMART SPECIALISATION STRATEGY (S3) 2021-2027 : domaines de spécialisation « Intelligence artificielle embarquée » ou « Efficacité énergétique décarbonée ». Au sein de ces thèmes stratégiques de politiques publiques couvrant largement le domaine des transports et de la mobilité, les laboratoires de la Fédération recherche transport terrestre et mobilité (ci-après la « FR CNRS TTM ») et ses partenaires ont construit le projet RITMEA en le déclinant sur les 6 axes scientifiques suivants : 1. Durabilité des matériaux et des structures, cycle de vie et économie circulaire, nouveaux procédés pour nouvelles fonctionnalisations 2. Efficacité énergétique ; optimisation de la consommation dans la mobilité et émission (gaz et particules, véhicules décarbonés) 3. Automatisation des véhicules 4. Gestion opérationnelle, mobilité et logistique : Logistique appliquée au transport fluvial, Nouvelles mobilités (urbaines et fret) 5. Silver économie / Smart cities : maintien à la mobilité, handicap et ville intelligente 6. Impact socio-économique et territorial des mutations de la mobilité. Trois catégories d'objectifs sont définies dans le projet RITMEA : des objectifs scientifiques, des objectifs de structuration de la recherche régionale et des objectifs de renforcement de la visibilité internationale de la région et de transfert de technologies sur le thème des transports et de la mobilité

Coordinateur : Université Polytechnique Hauts de France (UPHF)

Partenaires : Université d'Artois, Université de Lille, Université de Technologie de Compiègne, Université Gustave Eiffel, Université du Littoral Côte d'Opale (ULCO), Université de Picardie Jules Verne (UPJV), Centrale Lille Institut (CLI), INSA Hauts-de-France (INSA), Institut Mines Télécom Nord Europe (IMT NE), Ecole Nationale Supérieure d'Arts et Métiers (ENSAM), JUNIA, Centre Hospitalier Régional et Universitaire (CHRU), Groupement des Hôpitaux de l'Institut Catholique de Lille Saint Philibert et Saint Vincent de Paul, Sainte Marie (GHICL), CNRS, INRIA, ONERA, CEREMA

Demande d'aide pour l'Université d'Artois : 52 000 €

Coût total du projet pour l'Université d'Artois : 66 837,93 €

Bénéficiaire : Université d'Artois – Laboratoire de Génie Informatique et d'Automatique de l'Artois (LGI2A)

Responsable scientifique du projet pour l'Artois : Hamid ALLAOUI (LGI2A)

Budget

Financements (en €)	Fonds propres	Région	Coût total
Fonctionnement	0 €	0 €	0 €
Equipement	0 €	0 €	0 €
Personnel	14 837,93 €	52 000 €	66 837,93 €
Total	14 837,93 €	52 000 €	66 837,93 €

Fonctionnement :	0 €
Equipement :	0 €
Personnel :	
Valorisation d'1 personnel permanent (1 PU à 10 % du temps de travail sur 12 mois)	14 837,93 €
Recrutement d'un IGE de 18 mois	52 000 €